FORMATIONS N'GO

TITRE PROFESSIONNEL
ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Présentation

> Prérequis

Le Titre Professionnel ECSR permet d'obtenir l'autorisation d'enseigner pour les formations de la catégorie B.

Le candidat doit :

- Etre titulaire du permis de conduire de catégorie B dont le délai probatoire a expiré
- Avoir un certificat médical en cours de validité attestant que les conditions d'aptitude physique mentionnée à l'article R.212-2 du code de la route sont remplies
- Détenir un niveau de culture générale BAC (obtenu ou non)
- Avoir un casier judiciaire vierge

> Modalités d'admission

- Test de positionnement

> Durée

- 910 heures de formation
- 280 heures de stage

> Moyens et méthodes pédagogiques

- Parcours mixte continu
- Alternance d'apports pratiques et théoriques alliant individualisation, activités en autonomie, ateliers collectifs et mise en application en entreprise
- Remise d'une mallette pédagogique
- Enseignants titulaires du TP FMESR ou du BAFM

> Le + de la formation

- Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une réelle formation à la pédagogie et aux techniques d'animation appliquée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité

> Objectifs généraux

- Préparer et animer des actions de formation « tous publics » et contribuer à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière
- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

> Mode d'évaluation

- Evaluations tout au long de la formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, examens blancs
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen devant un jury de professionnels comprenant une mise en situation professionnelle, un entretien technique, un questionnement à partir de productions et un entretien final

> Validation

- Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)
- Diplôme de niveau 5 (bac +2)
- Code RNCP : 35329
- Code Certif Info : 110499

> Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

> Agrément

- Agrément délivré au centre de formation par la DRIEETS pour la session d'examen

Programme

MODULE 1	Identifier les objectifs et les étapes de la formation (7h)

Vérification du respect des prérequis
Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
Présentation de la formation
Modalités pratiques

Modules communs aux CCP1 et 2 (245h)

Former les apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres règlementaires en vigueur.

Objectifs généraux :

- Connaître et comprendre l'environnement de la sécurité et de la conduite routière
- Connaître et comprendre le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne
- Connaître les composantes de la circulation et de la circulation routières
- Acquérir les connaissances en ce qui concerne l'automobile
- Acquérir des notions de droit public et connaître les institutions concernant la circulation routière
- Connaître et comprendre les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

MODULE 2	Décrire l'environnement de la sécurité et de la conduite routière (105h)

La politique de sécurité et conduite routières : évolutions et orientations

1. REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne)
2. Circulation routière (parc automobile, réseau routier…)
3. Accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/ environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière…)
4. Responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
5. Notions d'assurance automobile
6. Principes généraux du développement durable (enjeux du développement durable, écomobilité, modes alternatifs de transport disponible sur le territoire, écoconduite…)
7. Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle.

Le cadre de l'activité ESCR

8. Acteurs de la sécurité et de la circulation routière
9. Cadre administratif et juridique de l'activité
10. Cadre social : droit du travail et convention collective
11. Code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières
12. Réglementation, et organisation administrative et commerciale des établissements d'ESCR
13. Permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories, aptitude physique, gestion des handicaps.

L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules

14. Mécanique et technologies automobiles
15. Physique et dynamique liées à la conduite automobile
16. Obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique

MODULE 3	Déterminer les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières (140h)

Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
17. Vision, perception et analyse
18. Prise de décision

Physiologie du conducteur
19. Fonctionnement des différents organes sensoriels
20. Activité cérébrale
21. Analyse des réactions et de leurs influences

Psychologie du conducteur
22. Influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers
23. Relation individuelle aux risques routiers

Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières
24. Concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques…)
25. Caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ESCR
26. Comportements en cas d'accident
27. Appropriation des outils et ressources pédagogiques

Contenus spécifiques CCP1 (385h)

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres règlementaires en vigueur.

Objectifs généraux :

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

MODULE 4	Mettre en oeuvre l'ingénierie pédagogique appliquée à l'ESCR (65h)

Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC
28. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
29. Méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière
30. Choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR

MODULE 5	Mettre en œuvre une animation pédagogique lors d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières (120h)

Techniques d'animation appliquées à l'ESCR

31. Caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
32. Techniques de communication interpersonnelle
33. Techniques d'apprentissage
34. Méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs
35. Adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, …
36. Gestion des conflits : typologie des conflits
37. Leviers d'actions : les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

MODULE 6	Mettre en oeuvre la pédagogie de la conduite sur véhicule léger (120h)

Pédagogie sur véhicule à double commandes

38. Caractéristiques techniques du véhicule à double commandes et conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
39. Méthodes
40. Différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite

Gestion du stress

41. Facteurs de stress en situation de conduite
42. Leviers d'action

Anticipation des risques potentiels dans l'ECR

43. Typologie des risques liés à l'environnement
44. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers 45. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière
46. Typologie des actions préventives et correctives

MODULE 7	Mettre en œuvre les techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR (80h)

Evaluation de l'apprentissage de la SCR (Sécurité et Conduite Routière)

47. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés
48. Base en docimologie
49. Différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière
50. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR
51. Techniques suscitant l'auto-évaluation
52. Processus d'apprentissage
53. Principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
54. Différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information
55. Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites

Contenus spécifiques CCP2 (280h + 140h de période d'oberservation et d'application en entreprise)

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Objectifs généraux :

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

MODULE 8	Appliquer une méthodologie d'analyse lors d'une demande relative à une prestation de sensibilisation (35h)

Actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif

56. Etapes du continuum éducatif
57. Principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
58. Acteurs principaux pour l'application des programmes

L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR

59. Prévention du risque routier professionnel
60. Cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
61. Prestations générales des établissements ECSR et conditions générales de vente

Les techniques d'élaboration d'une proposition

62. Phase d'analyse des besoins du commanditaire
63. Techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations : les étapes de l'entretien, l'écoute active, les techniques de questionnement, la reformulation, les techniques d'argumentation d'une proposition
64. Elaboration et la formalisation d'une proposition

Les outils de communication

65. Rédaction des courriers et des documents professionnels
66. Reporting

MODULE 9	Construire et préparer une action de sensibilisation à la sécurité routière (70h)

Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles

67. Appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics
68. Adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles

Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel

69. Techniques d'identification des besoins
70. Construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
71. Choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés
72. Outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

MODULE 10	Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement (105h)

Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic

73. Représentations et attentes du groupe
74. Analyse des comportements et de la conduite des participants
75. Auto-évaluation du groupe

Techniques d'animation et de co-animations adaptées aux publics visés

76. Adaptation du scénario au public
77. Respect du rôle de chacun
78. Gestion du temps

Exploitation d'une phase d'analyse

79. Normes et contexte social
80. Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité
81. Elaboration d'une phase d'ajustement

MODULE 11	Evaluer les dispositifs et ses pratiques professionnelles pour les faires évoluer (35h)

Evaluation des actions de sensibilisation

82. Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière
83. Limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation

Confrontation de ses pratiques professionnelles

84. Concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »
85. Pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution
86. Limites de l'auto-évaluation
87. Echanger avec ses pairs

MODULE 12	Evaluer les compétences professionnelles acquises (35h)

Les Evaluations en Cours de Formation (ECF) :

- Permettre au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation
- Permettre au candidat d'être acteur de sa progression
- Permettre au formateur d'identifier les points à améliorer
- Familiariser le candidat avec les modalités d'évaluation du titre professionnel
- Permettre au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats

FORMATIONS N'GO

01 60 85 32 25

Angle du chemin ce la Noue Rousseau et de la route de Liers
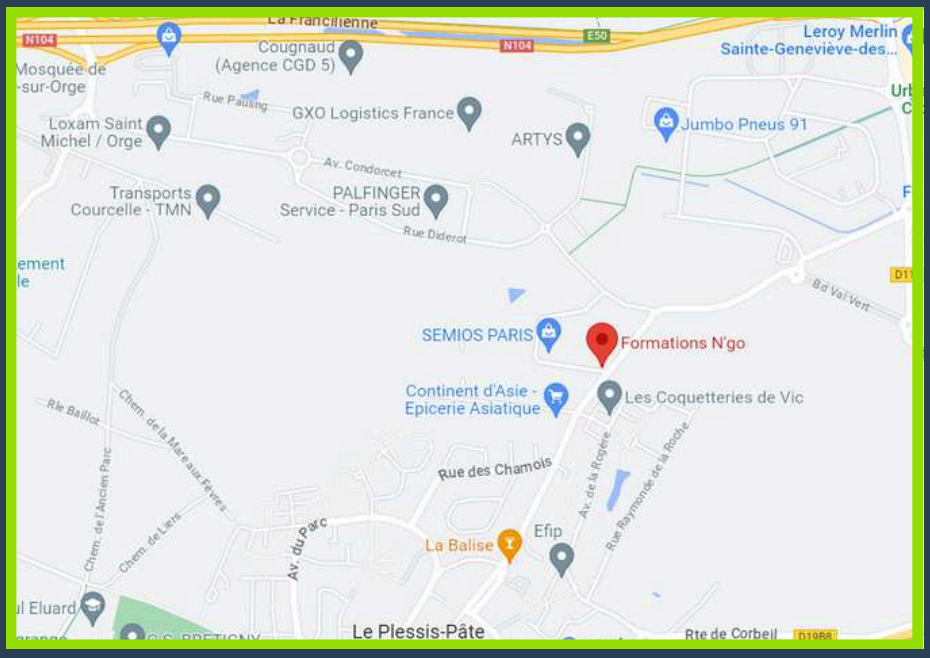
91220 | Le Plessis Pâté